

Les dimanches et jours de fête, à l'heure de la grand'messe, ils tiennent à eux deux un conciliabule secret, à seule fin d'aviser au moyen le plus sûr et le plus prompt d'extirper la maudite calotte de la terre en général et de la commune de Saint-Julien-du-Mont en particulier.

Et dame! ce n'est pas leur faute, s'il y a encore un curé et une église dans la susdite commune, et si le maire lui-même chante au lutrin!

Lou Taupi et lou Cassou tiennent un conciliabule secret. Que s'y passe-t-il? Que s'y dit-il?... Mystère... Tout ce qui a transpiré, c'est qu'on y boit plusieurs bonnes bouteilles et qu'on y avale du curé... Vous vous y attendiez?...

Cependant par une sorte de miracle, que je ne m'explique pas très bien moi-même, j'ai appris jusque dans les moindres détails ce qui fut discuté et voté dans la séance de Noël 1911, et comme cela pourrait vous intéresser, voici le rapport que je me suis permis d'en dresser sténographiquement.

Dix heures précises. Lou Cassou entre chez lou Taupi.

— Bonjour, lou Taupi.

— Bonjour, lou Cassou.

— Y a du nouveau ces jours? (Il s'assoit).

— Oui, qu'il y en a, pour sûr.

— Ah! de Paris peut-être? Une lettre de félicitations du bureau des délégués pour la fiche?

— Non, pas encore, lou Cassou. Mais il m'est venu une idée. (Lou Taupi remplit les verres, on trinque.)

— Tiens, ça ne me m'étonne pas. — Il est bon votre vin, lou Taupi.

— Du Beaujolais, pardienne! Je viens de mettre le tonneau en perce.

— Alors, comme ça, vous avez eu une idée?

— Voici, s'agirait de votre gendre François, ou plutôt d'un de ses gosses, celui qui a sept ans.

— André?